

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE MARES ET DE BASSINS AQUATIQUES

ENGAGEMENT MUNICIPAL : AFFIRMER LA PLACE DE L'EAU EN VILLE, PRÉSERVER LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ

En dehors du secteur du Val de Scarpe et de la Citadelle, la ville d'Arras souffre d'un déficit de zones humides, de mares et de bassins aquatiques de toutes tailles capables d'accueillir la faune et la flore spécifique des milieux humides.

Or, la faune et la flore des zones humides sont celles qui sont les plus menacées et fragiles à l'échelle régionale (80% des zones humides régionales ont disparues en l'espace de 3 siècles, tout particulièrement en Artois).

Lieu parfait de détente au sein d'un parc urbain, la proximité de l'eau rafraîchit la population en période de forte chaleur. Les points d'eau, rivières et canaux, abreuvent la faune sauvage et jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde et la restauration de la biodiversité locale et des zones humides.

Zone de découverte de la nature de proximité pour les scolaires, les mares de toutes tailles sont à ce titre des oasis de vie pour la

faune et la flore, particulièrement en zone urbaine où l'eau est souvent cachée, maîtrisée, canalisée.

Retrouver la présence de l'eau en ville, c'est :

- ouvrir des portions de rivières enfouies sous des chaussées,
 - engager la création d'un réseau de mares ou de bassins dans des friches urbaines ou des parcs,
 - marquer au sol ou sur les murs la proximité de l'eau
- Ces actions permettront de modifier à la fois l'ambiance de la ville, et contribueront à renforcer des îlots de fraîcheur dans le contexte de réchauffement climatique en cours.

Ces actions et initiatives locales permettront par ailleurs d'étendre, de structurer et de ramifier la trame bleue sur le territoire.

PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

. Pilote politique : Marylène FATIEN, adjointe en charge du Cadre de Vie, de l'Entretien, de l'Aménagement du Cimetière et du Patrimoine Communal

. Pilote technique : Rémy HIBON

DÉPARTEMENTS PARTENAIRES (3)

Patrimoine bâti, Cadre de vie et Énergie ; Urbanisme et Aménagement du territoire ; Éducation

ÉTAT D'AVANCEMENT

Engagé depuis mars 2022 avec une 1^{ère} mare pédagogique

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- . Nombre de mares et de points d'eau créés
- . Nombre de mètres linéaires de rivière restaurées
- . Suivi des espèces animales utilisant les sites

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Annuellement, suivant les projets lancés avec les habitants

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX OBJECTIFS ; ENJEUX ET PRIORITÉS DE DD : Fort

BUDGET

Suivant projet : 2 000 à 4 000 € TTC/MARE

